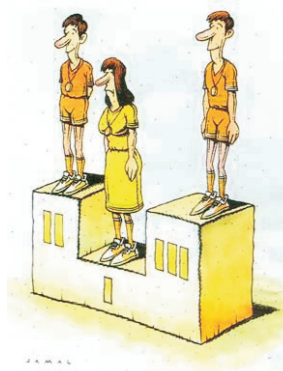


En Corse, les femmes au chômage plus nombreuses que les hommes

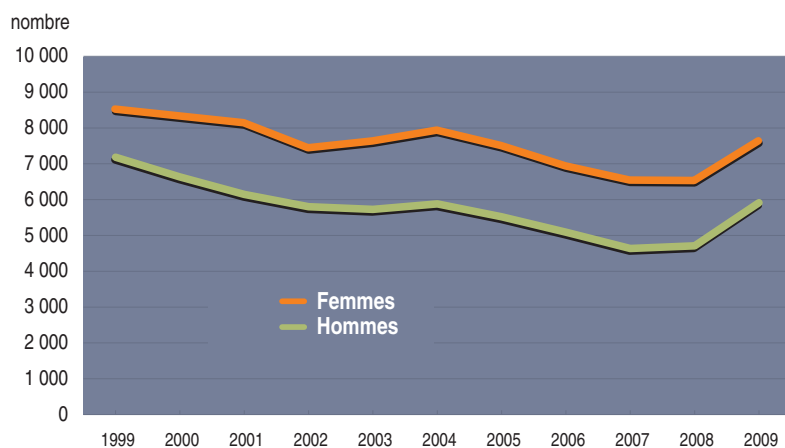


Malgré la dégradation continue du marché du travail depuis l'été 2008, la demande d'emploi féminine a régressé de 10 % en dix ans en Corse. Pour autant, la situation des femmes sur le marché du travail régional est loin d'être favorable. Elles représentent en effet 56 % de la demande d'emploi en décembre 2009, la plus forte proportion des régions métropolitaines. Plus qu'ailleurs, leur accès (ou retour) à l'emploi semble difficile, même pour les plus diplômées d'entre elles.

En décembre 2009, le nombre de femmes à la recherche d'un emploi et tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi (catégories ABC) s'établit à 7 577 en données corrigées des variations saisonnières ; elles sont 1 700 de plus que les hommes.

Les femmes au chômage toujours plus nombreuses que les hommes

Evolution annuelle de la demande d'emploi par sexe en Corse (cat.ABC-CVS)



Source : DRTEFP - Pôle emploi.

Le chômage féminin bénéficie moins de la conjoncture favorable

Cette exposition au chômage plus marquée n'est pas récente. Sur dix ans, l'écart ne s'est pas résorbé. Il s'est même légèrement accentué au mieux de la conjoncture économique régionale, les hommes bénéficiant davantage de l'amélioration de la situation de l'emploi. Entre 1999 et 2007, le nombre de demandeurs d'emploi a baissé de 35 % pour les hommes contre - 23 % pour les femmes. La dégradation de la conjoncture économique au cours de l'année 2008, et le ralentissement de l'emploi ont par contre l'effet inverse : les hommes sont plus impactés par la remontée du chômage qui s'amorce à l'été 2008 et se poursuit tout au long de 2009. Fin décembre, le nombre de demandeurs d'emploi masculins enregistre ainsi une progression annuelle de 26 %, beaucoup plus rapide que celle des femmes (+ 17 %). Pour autant, même si l'écart tend à se réduire dans un contexte conjoncturel dégradé, l'évolution du chômage demeure nettement défavorable aux femmes. En effet, sur les dix dernières années, la demande

d'emploi féminine a diminué de 10 % contre - 18 % pour les hommes.

Les femmes majoritaires parmi les demandeurs d'emploi

Cette situation est propre à la Corse. Au niveau national, les femmes ont au contraire davantage bénéficié que les hommes de la baisse du chômage au cours de la dernière décennie. Ainsi, la part des femmes dans la demande d'emploi (catégories ABC) atteint 56 % en Corse, alors que le niveau national affiche une parité parfaite. Dans nulle autre région métropolitaine, la part des femmes dans le chômage n'est aussi importante qu'en Corse à la fin de 2009.

Les situations sont par ailleurs contrastées au sein du territoire régional. A la seule exception de la zone d'emploi de Corte où la parité prévaut, la part représentée par les femmes dans la demande d'emploi est toujours supérieure à celle des hommes, variant de 53 % dans la zone d'emploi d'Ajaccio à 59 % dans celle de Calvi - L'Île Rousse.

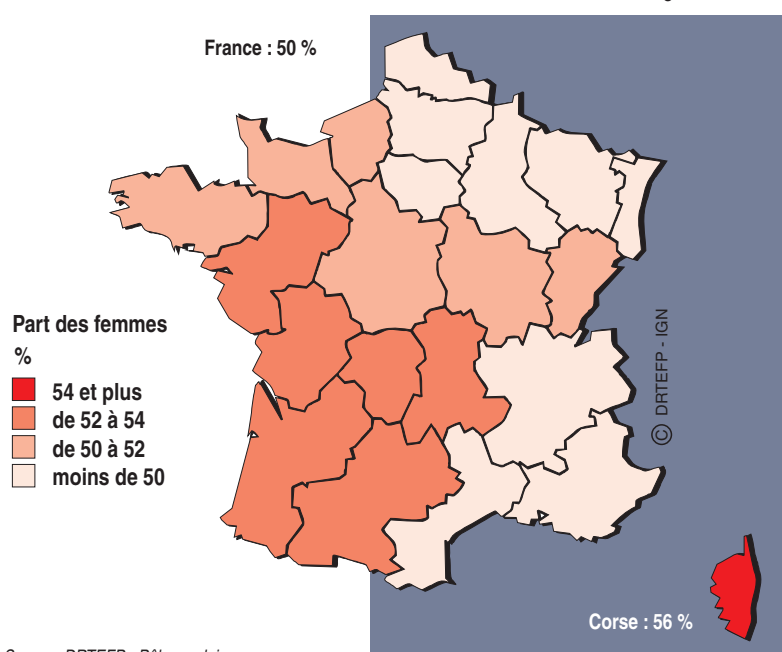
Le chômage des femmes varie également selon l'âge. Ainsi, les jeunes femmes de moins de 21 ans sont minoritaires parmi les demandeurs d'emploi. Leur entrée sur le marché du travail est en effet retardée par une scolarité globalement plus longue que celle des hommes. De même, elles sont nettement moins fréquentes que les hommes à rechercher un emploi à partir de 54 ans, ce qui traduit un retrait plus précoce du marché du travail. En revanche, elles sont systématiquement surreprésentées dans la demande d'emploi entre 23 et 53 ans. En particulier, entre 35 et 45 ans, elles représentent six demandeurs d'emploi sur dix.

Les femmes recherchent plus souvent qu'ailleurs un emploi saisonnier

Dans la région, les femmes sont moins nombreuses qu'au niveau national à rechercher un emploi à durée indéterminée et à temps plein (68 % contre 74 % en

La présence des femmes dans la demande d'emploi plus élevée en Corse qu'ailleurs

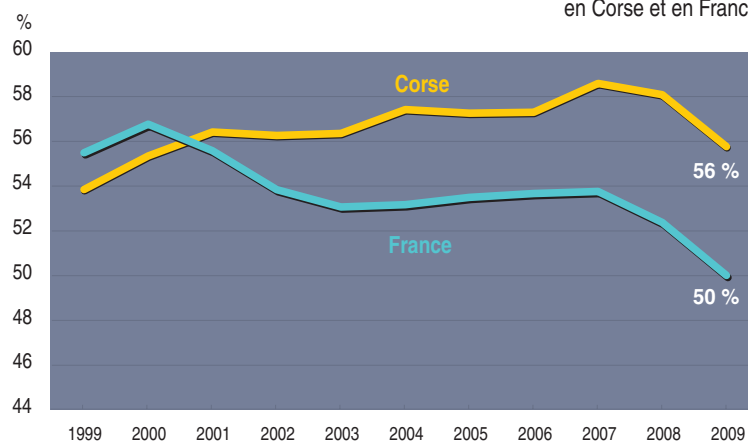
Part des femmes parmi les demandeurs d'emploi (catégories ABC) selon les régions fin 2009



Source : DRTEFP - Pôle emploi.

L'évolution du chômage féminin moins favorable en Corse

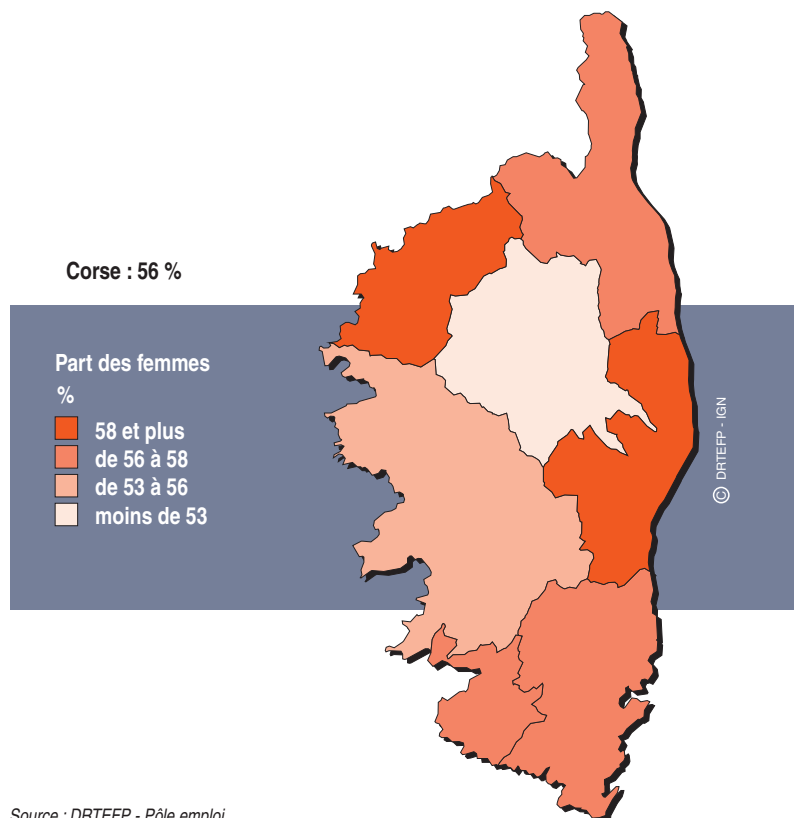
Evolution de la part des femmes parmi les demandeurs d'emploi en Corse et en France



Source : DRTEFP - Pôle emploi.

Des situations contrastées au sein du territoire régional

Part des femmes parmi les demandeurs d'emploi (catégories ABC) par zone d'emploi fin 2009



Source : DRTEFP - Pôle emploi.

Entre 25 et 49 ans, les femmes davantage exposées au chômage de longue durée

Part des chômeurs de longue durée (supérieure à 1 an) par sexe et tranche d'âge en Corse fin 2009

	Hommes	Femmes
Moins de 25 ans	4,1	4,8
25-49 ans	17,6	19,6
50 ans et plus	29,1	28,9
Ensemble	16,8	18,4

Source : DRTEFP - Pôle emploi.

moyenne nationale fin 2009). Ce phénomène n'est pas commun aux autres régions méditerranéennes, PACA et Languedoc-Roussillon affichant des niveaux plus proches de la tendance nationale.

Ce différentiel structurel n'apparaît pas en revanche dans la recherche d'un emploi à durée indéterminée et à temps partiel. Elle concerne deux femmes demandeurs d'emploi sur dix en région, une part identique à celle du niveau national. Par ailleurs, en Corse comme sur le continent, les femmes sont largement majoritaires parmi les demandeurs d'emploi à temps partiel : 85 % contre 82 % au niveau national.

La différence entre les demandeuses d'emploi de Corse et celles du continent concerne les emplois à durée déterminée et temporaires, ou saisonniers. En effet, 12 % des femmes inscrites à Pôle emploi en région recherchent ce type d'embauche, c'est 4 points de plus que dans l'ensemble des régions métropolitaines, y compris celles à fort potentiel touristique comme PACA et Languedoc-Roussillon (8 %). Dans une région très marquée par la saisonnalité de son économie, les femmes semblent ainsi faire le choix, voulu ou contraint, de s'orienter vers les opportunités d'emploi temporaire offertes par les activités touristiques (notamment le commerce et l'hôtellerie-restauration) pour s'insérer, ou se réinsérer, professionnellement. La Corse est ainsi la seule région où la part des femmes dans cette catégorie de recherche d'emploi est supérieure à celle des hommes, respectivement 53 % contre 47 %.

Une exposition plus marquée au chômage de longue durée

Proportionnellement plus nombreuses à être à la recherche d'un emploi, les femmes éprouvent en Corse plus de difficultés que les hommes dans cette recherche. Ainsi, la part des femmes inscrites à Pôle emploi depuis plus d'un an est supérieure à celle des hommes. L'âge est à cet égard discriminant : 20 % des femmes de 25 à 49 ans sont inscrites depuis plus d'un an contre 18 % des hommes de la même classe d'âge. L'écart est moins sensible pour les publics les plus jeunes et les plus âgés.

Néanmoins, l'ancienneté moyenne d'inscription à Pôle emploi n'est pas défavorable aux femmes, hormis chez les plus jeunes pour lesquelles elle est supérieure d'un mois à celle des hommes. Pour les hommes comme pour les femmes, l'ancienneté moyenne croît avec l'âge pour s'établir à plus de 10 mois après 50 ans, traduisant la difficulté d'un accès, ou retour, à l'emploi pour les seniors.

Les seniors plus longtemps au chômage

Ancienneté moyenne d'inscription au chômage (en mois) en Corse fin 2009

	Hommes	Femmes
Moins de 25 ans	2,6	3,8
25-49 ans	7,1	6,7
50 ans et plus	10,5	10,2

Source : DRTEFP - Pôle emploi.

Les femmes nettement majoritaires parmi les chômeurs diplômés

Pour les femmes comme pour les hommes, le niveau de formation conditionne largement le risque de chômage. Ainsi, les femmes n'ayant pas le baccalauréat sont majoritaires dans la demande d'emploi féminine. En particulier le niveau V domine, c'est à dire les femmes ayant atteint un niveau de formation validé par un CAP ou un BEP.

Pour autant, un niveau de diplôme élevé protège moins les femmes que les hommes du chômage. Les femmes d'un haut niveau de formation (niveaux I à IV) sont beaucoup plus fréquemment au chômage que les hommes, leur accès à l'emploi, notamment pour les plus jeunes d'entre elles, étant à priori plus lent. Ainsi, parmi les demandeurs d'emploi ayant au moins le baccalauréat, deux tiers sont des femmes. Cette surreprésentation reflète la difficulté pour les femmes d'accéder en région à des postes à responsabilité, notamment aux postes d'encadrement.

Les femmes nettement majoritaires parmi les chômeurs diplômés

La demande d'emploi féminine selon le niveau de formation (cat. ABC - brutes) en Corse fin 2009

	Part en %	Structure en %
niveau I et II	63,6	10,3
niveau III	63,5	10,6
niveau IV	63,1	27,0
niveau V	50,5	32,0
niveau V bis	52,3	10,4
niveau VI	47,6	9,7
Ensemble	56,2	100,0

Lecture : 63,6% des demandeurs d'emploi de niveau I et II sont des femmes
10,3 % des demandeurs d'emploi féminins ont un niveau de formation I et II

Source : DRTEFP - Pôle emploi.

Une demande d'emploi concentrée sur quelques métiers

Dans ce contexte, la demande d'emploi féminine est concentrée sur des métiers peu qualifiés et globalement typés « métiers féminins ». On retrouve ainsi les métiers relevant du champ de la gestion et l'administration des entreprises (secrétaires et employés administratifs, 16 % des demandes), des services à la personne (11 %) et du commerce (7 %). Au total, seulement 10 métiers concentrent la moitié des demandes d'emploi féminines.

Une demande axée sur des métiers peu qualifiés

Principaux métiers recherchés par les femmes (cat. ABC - brutes) en Corse fin 2009

Métiers selon la nomenclature ROME	Part en %
Vendeur en équipement de la personne	7,4
Secrétaire bureautique polyvalent	6,9
Employé d'étage	6,8
Intervenant auprès d'enfants	5,8
Intervenant à domicile	5,6
Secrétaire bureautique spécialisé	4,8
Agent administratif d'entreprise	4,0
Serveur en restauration	2,6
Agent d'accueil	2,5
Nettoyeur de locaux et de surface	2,5

Source : DRTEFP - Pôle emploi.

Un accès privilégié aux contrats aidés des politiques d'emploi, en particulier dans le non marchand

Les femmes majoritaires dans les contrats aidés du secteur non marchand

Les femmes dans les contrats aidés (conventions initiales et avenants)
en 2009

	Effectifs	Part en %
Secteur marchand	379	43,5
Contrat Initiative Emploi	219	38,5
Contrat Insertion-Revenu Minimum d'activité	52	53,1
Contrat de Professionnalisation	108	52,7
Secteur non marchand	1 107	66,4
Contrat Accompagnement dans l'Emploi	802	63,9
Contrat d'Avenir	305	74,2

Source: DRTEFP - Dares.

Depuis la mise en œuvre du Plan de cohésion sociale en mai 2005, la part des femmes dans les contrats aidés en Corse n'a cessé de progresser pour s'établir à 58 % sur l'année 2009.

Principales bénéficiaires des politiques de l'emploi dans le secteur non marchand, les femmes représentent 64 % des signataires d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi et 74 % d'un contrat d'avenir. Au total, 66 % des bénéficiaires d'un contrat aidé du secteur non marchand sont des femmes, une proportion identique à la moyenne nationale.

Avec 396 embauches réalisées en 2009, les associations sont les principaux employeurs de femmes en contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE). Elles concentrent une embauche féminine sur deux en CAE. Elles sont suivies des établissements publics d'enseignement et des communes (respectivement 23 % et 19 %). Par ailleurs, 305 femmes ont bénéficié d'un contrat d'avenir au cours de la même période : 80 % d'entre elles ont été embauchées par un établissement public d'enseignement.

Comme au niveau national, les femmes sont moins nombreuses que les hommes à bénéficier de contrats aidés du secteur marchand (44 %). Ce phénomène ne concerne en région que le contrat initiative emploi (CIE), néanmoins contrat phare du secteur marchand. Avec 39 % des embauches, elles y sont nettement minoritaires. Ces CIE féminins sont concentrés dans quelques secteurs du tertiaire, au premier rang desquels le commerce (31 % des embauches).

Elles sont en revanche proportionnellement plus nombreuses dans les entrées en contrats d'insertion - revenu minimum d'activité (53 % en 2009) qui rencontrent là encore un franc succès auprès des

Un niveau de formation plus élevé pour les femmes

Niveau de formation des femmes et des hommes à l'entrée en contrats aidés
(conventions initiales et avenants)
en 2009

	Secteur marchand		Secteur non marchand	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Niveau I et II	4,5	6,9	7,8	12,4
Niveau III	8,3	10,6	7,9	13,3
Niveau IV	21,1	34,3	23,9	28,8
Niveau V et Vbis	58,4	42,4	44,5	39,6
Niveau VI	7,7	5,8	15,9	5,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: DRTEFP - Dares.

Champ de l'étude :

L'étude s'intéresse aux demandeurs d'emploi de catégorie A, B, C inscrits à Pôle emploi en décembre 2009. Les contrats aidés concernent l'ensemble de l'année 2009.

Définitions :

Demandeurs d'emploi, catégorie A, B, C : demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi. Certains sont sans emploi (catégorie A), d'autres exercent une activité réduite courte d'au plus 78 h au cours du mois (catégorie B) ou une activité réduite longue, de plus 78 h au cours du mois (catégorie C).

Demandeurs d'emploi de longue durée : demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi depuis plus d'un an, en catégorie A, B, C.

Niveaux de formation :

- **niveaux I et II :** sorties avec un diplôme de 2nd ou 3^e cycle universitaire, ou un diplôme de grande école ;
- **niveau III :** sorties avec un diplôme de niveau Bac + 2 ;
- **niveau IV :** baccalauréat ou abandons des scolarisations post-baccalauréat avant d'atteindre le niveau III ;
- **niveau V :** CAP, BEP ou mention complémentaire ;
- **niveaux Vbis et VI :** sorties de l'enseignement secondaire, ordinaire ou spécial, avant l'année terminale de préparation d'un CAP ou BEP, ou d'une classe de seconde.

Contrats aidés des politiques d'emploi

Secteur marchand :

Contrat Initiative Emploi (CIE), destiné à faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi.

Contrats d'Insertion – Revenu Minimum d'Activité (CI-RMA), destiné à faciliter l'insertion sociale et professionnelle des personnes bénéficiaires du revenu minimum d'insertion (RMI), de l'allocation de parent isolé (API), de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) ou de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) qui rencontrent des difficultés particulières d'accès à l'emploi.

Contrat de Professionnalisation, destiné aux jeunes de 16 à 25 ans ou demandeurs d'emploi de plus de 26 ans, dont l'objectif est de permettre au salarié l'acquisition d'une qualification professionnelle, de favoriser l'insertion ou la réinsertion professionnelle. C'est un contrat de travail à durée déterminée ou indéterminée avec une action de professionnalisation.

Secteur non-marchand :

Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) : équivalent du CIE mais dans le secteur non marchand.

Contrat d'Avenir (CAV), destiné à favoriser le retour à l'emploi des personnes bénéficiant du revenu minimum d'insertion (RMI), de l'allocation de solidarité spécifique (ASS), de l'allocation de parent isolé (API) ou de l'allocation aux adultes handicapés (AAH).

employeurs du commerce, ainsi que dans les entrées en contrat de professionnalisation (53 %).

Enfin, le niveau de formation des femmes lors de leur entrée en contrats aidés est supérieur à celui des hommes, qu'il s'agisse de contrats du secteur marchand comme du secteur non marchand. Plus d'une femme sur deux a au moins le baccalauréat (niveau I à IV) contre un homme sur trois. ■